

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF),
MONSIEUR YVON VALLIÈRES**

**À L'OCCASION
DE LA XXXVI^e SESSION DE L'APF**

Palais des Congrès de l'Hôtel Le Méridien Président

Dakar (Sénégal)

LE MARDI 6 JUILLET 2010

Son Excellence, Monsieur le Président de la République,

Son Excellence, Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie,

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale du Sénégal,

Monsieur le Secrétaire général parlementaire de l'APF,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'assemblées parlementaires de la Francophonie,

Cher(ère)s collègues parlementaires,

Mesdames et Messieurs les ministres, membres du gouvernement,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et consulaire,

Mesdames et Messieurs,

Cher(ère)s ami(e)s,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve ici, au Sénégal, pour cette 36e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Je tiens d'abord à remercier en votre nom le Président de la République, Son Excellence Monsieur Abdoulaye Wade, de nous faire l'honneur de sa présence.

Je tiens également à remercier le Président de l'Assemblée nationale, M. Mamadou Seck, la Section sénégalaise de même que l'ensemble du peuple sénégalais de leur accueil si chaleureux.

Se réunir en ces lieux aujourd'hui est plus que jamais significatif pour notre organisation.

Significatif tout d'abord parce qu'il y a de cela 50 ans, les Sénégalais, à l'instar de maints peuples africains, prenaient en main leur destinée. Loin du repli sur soi, cette étape historique sera le point de départ de l'émancipation de tout un continent qui servira progressivement les idéaux de la paix, de la démocratie et du développement. Ces ambitions, mues par la langue française, contribueront significativement à l'émergence de la Francophonie sous sa forme actuelle, une organisation planétaire à vocation linguistique, politique et culturelle.

Significatif aussi parce que nous nous retrouvons ici sur la terre natale de Léopold Sedar Senghor, poète d'exception, parlementaire éclairé et premier président de la République du Sénégal. Comme vous le savez, ce dernier a été un pionnier de la Francophonie qu'il décrivait dans ces mots : « un idéal qui anime des peuples en marche vers une solidarité de l'esprit ».

Cet héritage, ainsi que celui des autres Pères fondateurs que furent le tunisien, Habib Bourguiba, le nigérien, Hamani Diori ou encore le Prince Norodom Sihanouk du Cambodge, est aujourd'hui plus que vivant alors que nous célébrons en cette année les 40 ans de la signature de la Convention portant sur la création de l'Agence de coopération culturelle et technique, acte constitutif de l'actuelle Organisations internationale de la Francophonie.

Cet anniversaire est spécialement parlant pour nous, parlementaires francophone, alors que, comme vous le savez, l'Association internationale des parlementaires de langue française, qui deviendra l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, avait, dès 1968, par l'adoption d'une résolution, préconisé la création d'une institution de coopération intergouvernementale francophone. Il n'est pas inutile de rappeler que les parlementaires francophones ont joué un rôle de précurseur en formant la première organisation collective politique francophone avant même que les exécutifs s'emparent de cette question.

Nous voilà, 40 ans plus tard, devant une Organisation internationale de la Francophonie qui a atteint un rythme de croisière plus qu'enviable. De la défense de la langue française à la diversité culturelle en passant par l'éducation, le développement durable, les nouvelles technologies, la solidarité ou encore son action politique, cette organisation a su devenir un acteur incontournable sur la scène internationale. Je ne peux passer sous silence le travail exceptionnel effectué par son Secrétaire général actuel, Son Excellence Monsieur Abdou Diouf, afin de faire de la Francophonie une organisation résolument ancrée dans la modernité.

Lors de notre dernière Session de Paris, j'ai eu l'honneur d'être élu à la présidence de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui est maintenant une institution des plus dynamique. En effet, la vitalité des différents organes de notre Assemblée ne se dément plus.

Je pense tout d'abord à nos commissions qui, inlassablement, contribuent à la vie de notre Assemblée. Par leurs rapports, leurs déclarations, leurs avis et leurs actions, celles-ci permettent à notre organisation de s'acquitter avec brio de ses responsabilités d'assemblée consultative de la Francophonie et de vigie de la démocratie.

Je pense aussi au Réseau des femmes parlementaires, qui dans l'esprit de la Déclaration de Bamako et des grands objectifs de la communauté internationale, continue à déployer et à diversifier son action. Vous, femmes parlementaires, savez plus que quiconque que la démocratie de même que le développement durable, social, économique et culturel nécessitent la participation pleine et entière des femmes à la vie politique. À ce titre, je salue le dévouement remarquable du Réseau à servir cet idéal.

Je pense aussi aux différentes régions de notre Assemblée qui effectuent un travail exceptionnel afin de cerner les réalités parfois différentes qui touchent les territoires variés de l'espace francophone.

Permettez-moi de saluer tout particulièrement la région Afrique qui fait preuve d'un dynamisme remarquable, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir. Vous le savez, chers collègues africains, l'avenir de la Francophonie se joue en grande partie sur votre continent. De plus, votre présence dans les enceintes internationales demeure un gage de l'utilisation du français sur la scène diplomatique.

Vient désormais pour moi le temps, si vous le permettez, de faire un bilan de mi-mandat de ma Présidence de l'APF.

Comme vous le savez, je me suis engagé, à veiller au renforcement du rôle politique de notre organisation auprès des instances de la Francophonie. À titre d'Assemblée consultative de la Francophonie, l'APF doit porter haut et fort les intérêts et les aspirations des peuples francophones auprès des instances exécutives de la Francophonie.

Je présenterai, lors du Sommet de la Francophonie de Montreux, en octobre prochain, les prises de position de l'APF sur différents thèmes. Je compte faire valoir et défendre avec vigueur les spécificités de nos points de vue devant les chefs d'États et de gouvernement de la Francophonie. Il ne faut pas mésestimer l'importance de nos travaux et de nos recommandations qui se répercutent dans les Déclarations adoptées par les chefs d'État et de gouvernement et qui, grâce à une mobilisation concertée de l'ensemble des acteurs de la Francophonie, se sont à plusieurs reprises traduites en réalisations concrètes.

Je me suis également engagé à poursuivre la mission de vigie de la démocratie de l'APF. Les prises de position de notre Assemblée sur les situations politiques dans l'espace francophone revêtent une importance particulière alors que nous fêtons cette année le dixième anniversaire de la Déclaration de Bamako. L'avenir de la démocratie parlementaire est lié au bon déroulement d'élections, à l'existence d'un état de droit et d'institutions solides et au respect des droits de la personne.

Nous devons, en tant que parlementaires, continuer d'affirmer haut et fort nos engagements envers ces principes fondamentaux.

La consolidation des programmes de coopération mis en œuvre par notre Assemblée demeure aussi un élément important de notre mission. Lors de la tenue à l'Assemblée nationale du Québec d'une formation du programme Noria destinée à des fonctionnaires parlementaires africains sur les enjeux de la communication parlementaire, j'ai été à même de réaliser toute l'importance que revêtent ces programmes pour nos institutions parlementaires et pour le bon fonctionnement de la démocratie parlementaire.

Finalement, je me suis engagé à faire de la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles une priorité de notre organisation. Comme plusieurs d'entre vous le savent déjà, une importante Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles sera organisée à Québec par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie en partenariat avec l'Assemblée nationale du Québec en février 2011. Nous aurons l'occasion, au cours de la présente Session, de revenir plus en détail sur les objectifs de cet événement d'ampleur pour notre organisation. Vous me permettrez de remercier le Secrétaire général de la Francophonie qui a appuyé ce projet dès le début et l'Administrateur, M. Clément Duhaime, qui a mis les services de l'OIF et ses ressources à notre disposition.

Pour l'Assemblée nationale du Québec, comme pour les Québécois, la Francophonie est une nécessité mais aussi une passerelle de solidarité vers les autres peuples. Vous pourrez compter sur mon appui indéfectible afin que notre Assemblée continue d'occuper l'espace qui lui revient.

Encore une fois, votre Excellence Monsieur le Président Wade, au nom de tous mes collègues je veux vous remercier d'avoir permis que notre Session se déroule ici à Dakar et soyez assuré que nous souhaitons ardemment découvrir votre pays si cher à la Francophonie.

Je souhaite vous exprimer tout l'honneur qui nous est fait à titre de parlementaires de l'APF d'avoir pu nous rendre à Joal, patrie de Léopold Sédar Senghor, et de pouvoir partager avec la population toute la fierté qui l'envahit à la seule évocation de son nom.

Je suis ici à Dakar pour la première fois comme plusieurs d'entre-nous, et je suis à même de constater, chers amis du Sénégal, que votre capitale est en plein essor et démontre un dynamisme dont vous pouvez être très fiers.

Nous sentons la présence d'une énergie constructive à l'image d'un peuple vaillant, déterminé et accueillant.

Nous sommes très fiers de pouvoir compter sur la présence et l'implication du Sénégal dans la grande famille de la Francophonie.

Je vous remercie.